

HÔTEL DU DÉPARTEMENT 17 RUE ROUGET DE LISLE 39039 LONS-LE-SAUNIER Cedex Tél. 03 84 87 33 00 contact@jura.fr Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le 14-02-2023

ID: 039-223900010-20230213-ARR\_2023\_0186-AR

## ARRÊTÉ N° ARR\_2023\_0186\_ART\_RD437\_LAC-DES-ROUGES-TRUITES

Portant réglementation de la circulation Sur une Route Départementale

Service: PPR - ROUTES - SDEE - ARD SAINT-CLAUDE

#### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;
- VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1;
- VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière première et huitième parties ;
- VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M . le Sous-directeur Exploitation et Entretien du Conseil départemental du Jura ;
- VU La demande de l'entreprise GUINOT TP en date du 30 janvier 2023 ;

# CONSIDÉRANT

que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation pendant les travaux de déplacement d'un pylone ENEDIS, sur la RD 437 – territoire de la Commune du LAC-DES-ROUGES-TRUITES,

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le 14-02-2023

ID: 039-223900010-20230213-ARR\_2023\_0186-AR

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1** La circulation sur la **RD437** sera réglementée de la façon suivante :

Période	Deux jours dans la période du lundi 6 mars 2023 au jeudi 16 mars 2023 de 08h00 à 18h00 (sauf week-end)
Localisation	Au PR 32+0822
Restrictions	Alternat par feux tricolores Vitesse limitée à 50 km/h au droit du chantier

- **ARTICLE 2** La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins du pétitionnaire sous le contrôle de l'Agence Routière Départementale de Saint-Claude.
- ARTICLE 3 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- ARTICLE 4 Mme la Directrice Générale des Services du Département et M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie et l'entreprise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département https://www.jura.fr, dont ampliation sera adressée à M. le Maire du LAC-DES-ROUGES-TRUITES, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.
- ARTICLE 5 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de Saint-Claude à l'adresse suivante : ZI du Plan d'Acier – 1 rue des Frères Lumière – 39200 Saint-Claude.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication

Signature de l'arrete				

# Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circula Publié le 14-02-2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

ID: 039-223900010-20230213-ARR\_2023\_0186-AR

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

N°14024\*01

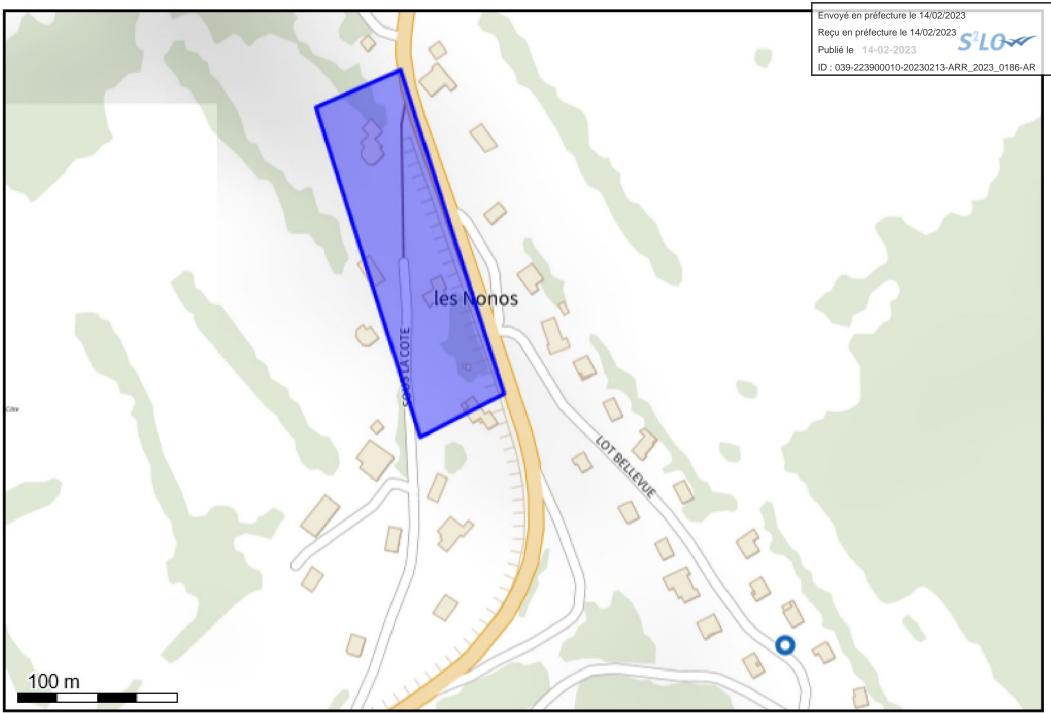
Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise					
Nom : GODIN Prénom : Cécile					
Dénomination : GUINOT TP Représenté par :					
Adresse Numéro: Extension: Nom de la voie: Rue Henri-Paul Schneider					
Code postal 7 1 2 1 0 Localité :MONTCHANIN Pays : France					
Téléphone 0, 7, 5, 7, 4, 2, 3, 4, 9, 7, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  Courriel : pole.energie39@guinot-tp.com					
Si le bénéficiaire est différent du demandeur					
Nom :Prénom :					
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :					
Code postal Pays :					
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel :					
Localisation du site concerné par la demande					
Voie concernée : Autoroute n°					
Nature et date des travaux					
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :  Description des travaux : DÉPOSE - REPOSE POTEAUX					
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> :					
Date prévue de début des travaux : 0,6,0,2,0,2,3 Durée des travaux (en jours calendaires) :10_					
Réglementation souhaitée					
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 10 Date de début de réglementation 0,6 0,3 2,0,2,3  Restriction sur section courante Restriction sur bretelles  Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation  Basculement de circulation sur chaussée opposée  Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement					
Restriction de chaussée :  Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  largeur de voie  large					
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)					

<sup>(0)</sup> N° déliviré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

		Envoyé en préfecture le 14/02/2023					
		Reçu en préfecture le 14/02/2023					
Interdiction de :		Publié le 14-02-2023					
Circuler	Stationner	ID: 039-223900010-20230213-ARR_2023_0186-AR					
Véhicules légers	véhicules légers	véhicules légers					
poids lourds	poids lourds	poids lourds 🔲					
Vitesse limitée à : km Itinéraire de déviation (à précise							
Autres prescriptions :							
La pose, le maintien ou le re	trait de la signalisation spécifique au chantier sor	nt effectues par :					
	Une entreprise spécialité  Prénom :						
Dénomination :	Représenté par :						
Adresse Numéro: Extension: Nom de la voie:							
Code postal	Localité : Pa	ys:					
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  Courriel :							
Pièces jointes à la demande							
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :							
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers							
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème Schéma de signalisation							
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème							
J'atteste de l'exactitude des informations fournies							
Fait à : MONTCHANIN Le : 3 0 0 1 2 0 2 3							
Nom : GODIN	Prénom : <b>Cécile</b> Qualité	<u> </u>					
TWOTH	Qualite						

Signature Sogelink



(46.600574 5.991809);(46.600368 5.991112);(46.598525 5.991970);(46.598768 5.992656);(46.600574 5.991809);



Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le 14-02-2023

ID : 039-223900010-20230213-ARR\_2023\_0186-AR

Le 30/01/2023

#### Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- DC23-041096-art-R323-25.pdf: <a href="https://dl.sogelink.fr/?LQEmmZ7w">https://dl.sogelink.fr/?LQEmmZ7w</a>
- Document original signé : https://dl.sogelink.fr/?ANlhAGrj

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink